

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 18 novembre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14 et 15 novembre 2011

2011 DAC 832 Convention d'occupation du domaine public avec l'association France terre d'asile, pour la réalisation de l'exposition-vente de dessins de presse, à la Galerie des bibliothèques en décembre 2011.

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 31 octobre 2011, par lequel Monsieur le Maire de Paris lui demande de l'autoriser à signer une convention d'occupation du domaine public avec l'association France terre d'asile 24 rue Marc Seguin 75018 Paris, pour la mise à disposition gratuite de la salle Galerie des bibliothèques (4e) au profit de l'exposition vente de dessins de presse en décembre 2011 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD au nom de la 9e Commission,

Délibère :

Article 1 : La gratuité de la redevance d'occupation de la salle Galerie des bibliothèques, local de 270 m² situé au 22, rue Malher 75004 Paris, est accordée à l'Association France Terre d'asile pour la durée de l'exposition vente qui aura lieu en décembre 2011, représentant une contribution non financière de 309 euros.

Article 2 : Monsieur le Maire de Paris est autorisé à signer avec l'Association France Terre d'Asile la convention d'occupation du domaine public, dont le texte est joint en annexe à la présente délibération.